

D - 7

R. A la prison civile, à Rimouski, et, de là,
3 escortes. On était deux.

- INTERROGE CONTRADICTOIREMENT PAR LE PROCUREUR :-

Q. Dans l'acte d'accusation, on dit que vous êtes
absent sans permission depuis le 26 décembre, 1942?
Est-ce exact ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous avez été arrêté le 16 novembre, 1944 ?

R. Oui, monsieur.

Q. A Priceville ?

R. Oui, monsieur.

Q. Qu'est-ce que vous faisiez là ?

R. Je travaillais.

Q. Chez qui ?

R. Pour la Compagnie Price. Je me trouvais à tra-
vailler dans le bois.

Q. A quelle date avez-vous commencé à travailler
pour la compagnie Price ?

R. Aussitôt que j'ai parti de l'armée. Le lende-
main de Noël, ça ouvert et j'ai monté dans le
bois. Si ça n'aurait pas été pour soutenir mes
parents, je serais revenu mais ils n'avaient rien
à manger.

Q. Avez-vous eu la visite de la Police Militaire ?

R. Oui, monsieur.

Q. Qu'est-ce qui s'est passé ?

R. Je ne sais pas. Ils ont dû faire rapport que
je n'étais pas là; j'étais dans le bois et j'en-
voyais de l'argent chez nous.

17